ÉTAT DE SITUATION

DANS L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION AU QUÉBEC

Avril 2004

Direction des politiques commerciales
et intergouvernementales

Ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation
Québec

ÉTAT DE SITUATION

DANS L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION AU QUÉBEC

RÉALISATION DU DOCUMENT

Conception, coordination et rédaction :

Michel Bergevin
Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Collaborateurs à la rédaction :

Annie Côté
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

Marie-Hélène Zarnovican
Michel Marquis
Sami Ben Salha
Direction des études économiques et d'appui aux filières

Louis Ducharme
Direction des politiques sur la gestion des risques

Jean-Claude Bergevin
Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Soutien technique : **Linda Arsenault**
Sylvie Boucher
Linda Vaillancourt

Adresse Internet : http://www.agr.gouv.qc.ca/ae/filieres/textes/avicol/monocons.pdf

Avril 2004

Dépôt Légal : Bibliothèque nationale du Québec – avril 2004
ISBN – 2–550-42414-X
Numéro de publication : 04-0036

106-0 5638 /

TABLE DES MATIÈRES

Page

AVANT-PROPOS i

INTRODUCTION ii

CHAPITRE 1 : LES MARCHÉS

1.1 Le marché intérieur 1

1.1.1 La consommation totale d'oeufs 1

1.1.2 Le marché des oeufs de table 2

1.1.3 Le marché des oeufs transformés 3

1.1.4 Les prix de vente au détail 4

1.2 Les échanges commerciaux 5

1.2.1 Le commerce international du Canada 5

1.2.2 Le commerce international du Québec 7

1.3 La distribution 8

1.3.1 Le commerce de détail 8

1.3.2 Les services alimentaires 9

CHAPITRE 2 : LA CLASSIFICATION

2.1 La structure de l'industrie 11

2.2 Les prix de gros 12

Page

CHAPITRE 3 : LA TRANSFORMATION

3.1 La structure de l'industrie 13

3.1.1 La transformation primaire 13

3.1.2 La transformation secondaire 14

3.2 Les approvisionnements 15

CHAPITRE 4: LA GESTION DE L'OFFRE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

4.1 Historique 17

4.2 L'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) 18

4.3 Le renouvellement de l'Accord fédéral-provincial 18

CHAPITRE 5 : LA PRODUCTION

5.1 Les contingents de production 19

5.2 La production 20

5.3 Les entreprises et la répartition régionale de la production 21

5.4 Le coût de production et les prix aux producteurs 22

5.5 Les recettes monétaires 24

CONCLUSION 25

AVANT-PROPOS

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'exercice conduit par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) concernant l'examen quinquennal des interventions de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec (FPOCQ) dans la mise en marché des oeufs de consommation.

Cet exercice découle des dispositions de l'article 62 de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (L.R.Q., c. M-35.1), qui exige que chaque office de producteurs établisse devant la RMAAQ, tous les cinq ans, que le plan conjoint et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du ou des produits visés.

C'est dans ce contexte que la RMAAQ a demandé à la Direction des politiques commerciales et intergouvernementales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) d'effectuer une étude sur l'évolution et la situation actuelle de l'industrie des oeufs de consommation du Québec.

Ce document présente une description et une analyse de divers aspects de l'industrie des oeufs de consommation, dont les marchés, la classification, la transformation et la production. L'étude porte généralement sur la période allant de 1992 à 2002.

INTRODUCTION

Le secteur des oeufs de consommation a connu une très bonne performance économique ces dernières années. Au cours des cinq dernières années, le taux de croissance de la valeur de la production d'oeufs de consommation, qui a dépassé les 40 %, a été l'un des plus élevés parmi tous les secteurs de l'industrie bioalimentaire.

Tous les intervenants de l'industrie des oeufs de consommation ont contribué à l'atteinte de ces performances. Ils se sont impliqués, entre autres, à la mise en oeuvre de plusieurs moyens d'action découlant du plan stratégique de développement 1998-2002 adopté, en juin 1998, par la Table filière des oeufs de consommation.

Afin de poursuivre la progression du secteur, l'industrie des oeufs de consommation veut se donner des outils de développement. Parmi ces outils, il y a la Convention de mise en marché des oeufs de consommation. Ces dernières années, les représentants des producteurs et des classificateurs du Québec ont travaillé sur la négociation d'une nouvelle convention afin de remplacer l'ancienne convention adoptée en 1989. Suite à ces travaux, un projet de convention a été préparé mais certaines questions restent à régler. Récemment, un conciliateur a été nommé pour favoriser le règlement des questions en litige.

L'Accord fédéral-provincial sur les oeufs de consommation est un autre outil qui permet de conserver les avantages résultant du système de gestion de l'offre. Un processus de révision de cet accord est en cours depuis plusieurs années. Les représentants des producteurs et des gouvernements du Québec, des autres provinces et du fédéral ont participé à ce processus. Un projet d'accord fédéral-provincial a été préparé et est présentement examiné par ces intervenants.

Par ailleurs, le 10 décembre 2003, les intervenants de l'industrie ont participé au «Forum de planification stratégique» visant à définir un nouveau plan collectif de développement de l'industrie du Québec. Cet événement a permis d'établir des consensus sur les enjeux, les objectifs et les moyens d'action pour assurer le développement du secteur dans l'avenir. C'est ainsi qu'en 2004, la Filière des oeufs de consommation disposera d'un nouveau plan stratégique de développement pour la période 2004-2008.

CHAPITRE 1 : LES MARCHÉS

1.1 Le marché intérieur

La consommation totale d'oeufs comprend deux types de produits soit : les oeufs de table ou en coquille, qui sont vendus à l'état frais, et les oeufs transformés ou ovoproduits qui sont dépourvus de leur coquille et transformés en un autre produit comme les oeufs liquides.

1.1.1 La consommation totale d'oeufs

Au Canada, la consommation d'oeufs par personne a légèrement diminué (1,4 %) entre 1992 et 1995, alors qu'elle atteignait son niveau le plus bas soit 14,4 douzaines (tableau 1.1). La consommation par personne a commencé à augmenter à partir de 1996 et poursuivait cette croissance jusqu'en 2001 pour atteindre 15,8 douzaines. Toutefois, en 2002, il y a eu une diminution de 2,5 % de la consommation totale par personne par rapport à 2001.

TABLEAU 1.1

Consommation apparente par personne d'oeufs de consommation au Québec, au Canada et aux États-Unis, 1992 à 2002

ANNÉE	QUÉBEC			CANADA			ÉTATS-UNIS		
	Coquille	Transformé	Total	Coquille	Transformé	Total	Coquille	Transformé	Total
1992	12,2	2,0	14,2	12,6	2,0	14,6	15,1	4,5	19,7
1993	11,9	2,1	14,0	12,4	2,1	14,5	15,0	4,7	19,7
1994	11,3	2,6	13,9	11,9	2,6	14,5	14,8	5,1	19,9
1995	11,1	2,6	13,7	11,8	2,6	14,4	14,6	5,1	19,5
1996	11,0	3,1	14,1	11,8	3,1	14,9	14,7	5,2	19,7
1997	11,4	3,0	14,4	12,1	3,0	15,1	14,5	5,5	19,8
1998	11,1	3,3	14,4	11,8	3,3	15,1	14,8	5,7	20,4
1999	11,4	3,2	14,6	12,0	3,2	15,2	15,1	6,2	21,3
2000	11,5	3,7	15,2	12,0	3,7	15,7	15,2	6,3	21,5
2001	11,5	3,7	15,2	12,1	3,7	15,8	15,2	6,3	21,6
2002	10,9	3,9	14,8	11,5	3,9	15,4	–	–	21,6

(1) La consommation québécoise d'oeufs transformés est considérée identique à la consommation canadienne.

(2) Toutes les données sont exprimées en douzaine.

Sources - *Office canadien de commercialisation des oeufs*
- *Statistique Canada, Production de volaille et oeufs, catalogue 23-202*
- *Agriculture et Agroalimentaire Canada*
- *U.S.D.A. Livestock, Dairy and Poultry Situation, Economic Research Service*
- *MAPAQ, Direction des études économiques et d'appui aux filières*

De façon générale, la consommation québécoise par personne a connu la même tendance qu'au Canada. Après avoir connu son niveau le plus bas en 1995 (13,7 douzaines), la consommation a remonté constamment pour atteindre un niveau record de 15,2 douzaines en 2001, ce qui représente 1,5 douzaine de plus qu'en 1995.

La consommation totale d'oeufs au Québec a peu varié de 1992 à 1995, se situant à environ 100 millions de douzaines (figure 1.1). Elle connaissait une hausse significative entre 1996 et 2001 alors qu'elle atteignait 112 millions de douzaines, soit une croissance de 13 %. L'accroissement de la consommation totale d'oeufs au Québec est principalement attribuable aux oeufs transformés qui représentent une proportion de plus en plus importante de la consommation en 2002 (26 %) comparativement à 1992 (14 %).

Aux États-Unis, la consommation totale d'oeufs par personne, qui est demeurée plutôt stable à 19,7 douzaines entre 1992 et 1997, a connu une hausse significative par la suite pour se situer à 21,6 douzaines ces dernières années, soit une croissance de 10 %. Elle demeure cependant beaucoup plus élevée que la consommation canadienne, représentant 40 % de plus en 2002.

FIGURE 1.1

Estimation de la consommation totale d'oeufs au Québec, 1992 à 2002

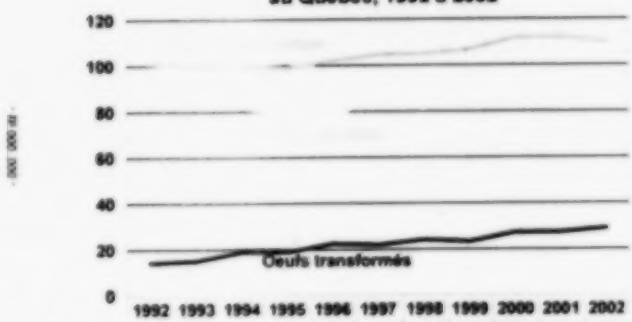

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Oeufs transf.	14	15	19	19	22	22	24	23	27	27	29
Oeufs de table	87	85	81	80	80	83	81	83	85	85	81
Cons. totale	101	100	100	99	102	105	105	107	112	112	110

Sources - *Office canadien de commercialisation des oeufs*
- *Statistique Canada, Dépenses alimentaires au Canada*
- *MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales*

1.1.2 Le marché des oeufs de table

Au Canada, la consommation par personne d'oeufs de table a fluctué de 11,5 à 12,6 douzaines par personne durant la période 1992-2002 (tableau 1.1).

Pour le Québec, des sondages réalisés par l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO) dans le passé montrent que ce sont les Québécois qui consomment le moins d'oeufs au Canada. Pour la présente étude, l'estimation de la consommation québécoise par personne est établie à partir de l'enquête de Statistique Canada sur les dépenses alimentaires au Canada réalisée en 1992, 1996 et 2001. Ces enquêtes ne portent que sur les achats d'oeufs frais des consommateurs dans les magasins d'alimentation. Il n'y a aucune information sur la consommation d'oeufs de table dans le réseau Hôtellerie-Restauration-Institutions (HRI).

En utilisant les résultats de ces enquêtes, le Québécois aurait consommé de 3 à 7 % moins d'oeufs de table que la moyenne canadienne durant la période 1992-2002. La consommation d'oeufs de table a diminué d'environ 2,5 % par année entre 1992 et 1996, passant de 12,2 à 11 douzaines. Celle-ci a commencé à légèrement augmenter à partir de 1997, pour la première fois depuis 1979, pour atteindre 11,5 douzaines en 2001. Toutefois, en 2002, la consommation redescendait à 10,9 douzaines.

Aux États-Unis, la baisse de 4 % de la consommation par personne d'oeufs de table de 1992 à 1997 a été suivie d'une hausse similaire de 1998 à 2001, de telle sorte que la consommation est restée stable durant cette période à 15,2 douzaines.

Les données précédentes permettent d'estimer la consommation totale d'oeufs en coquille du Québec. Celle-ci a chuté de 87 à 80 millions de douzaines entre 1992 et 1996 pour remonter à 85 millions de douzaines en 2001 (figure 1.1) En 2002, la demande serait redescendue à 81 millions de douzaines.

La tendance à la hausse de la consommation d'oeufs en coquille, qui s'est amorcée en 1997, a été favorisée par divers facteurs, notamment la diversification des produits offerts par l'industrie tels que les oeufs de spécialité (par exemple les oeufs biologiques, oméga-3) qui répondent aux nouvelles préoccupations des consommateurs en matière de santé et d'environnement. Des sondages réalisés pour l'OCCO auprès de la population montrent que les consommateurs reviennent aux oeufs pour leur versatilité, leur bon goût et leur valeur nutritive. Le rapport qualité-prix des oeufs est aussi jugé très bon.

Depuis quelques années, les consommateurs perçoivent mieux les oeufs suite aux programmes de promotion mis en place et aux campagnes d'information auprès des consommateurs. La publication d'études récentes a amené un nouvel éclairage sur l'impact de la consommation d'oeufs sur le taux de cholestérol. Les oeufs contiennent maintenant 22 % moins de gras et 30 % moins de cholestérol qu'il y a 20 ans. Une étude du Harvard School of Public Health publiée en 1999 concluait que le risque de problème cardio-vasculaire n'augmente pas que l'on mange moins d'un oeuf ou plus d'un oeuf par jour. Ces informations ont amené les consommateurs à modifier leur attitude vis-à-vis de l'oeuf, sachant qu'un adulte en bonne santé peut consommer sans risque un oeuf par jour.

1.1.3 Le marché des oeufs transformés

Le marché des produits d'oeufs transformés comprend les oeufs liquides, congelés ou déshydratés (oeufs entiers, jaunes ou albumen) avec additifs ou purs. Ces produits sont utilisés pour la fabrication de produits de boulangerie, de pâtes, de mayonnaise, de repas surgelés, etc. Le marché des oeufs transformés comprend aussi les oeufs à la coque et les oeufs marinés. Les oeufs sont aussi utilisés pour en extraire des protéines (pour la fabrication de produits pharmaceutiques) et pour produire des vaccins. Les vaccins sont fabriqués à partir de souches de virus cultivées au moyen d'oeufs de poules fertilisés.

Compte tenu qu'il n'y a aucune donnée statistique sur la consommation des oeufs transformés au Québec, les chiffres portant sur la consommation canadienne seront utilisés.

La consommation par personne d'oeufs transformés au Canada s'est considérablement accrue ces dernières années, passant de 2 douzaines en 1992 à 3,9 douzaines en 2002, soit une croissance moyenne de 6,9 % par année (tableau 1.1). La part occupée par les oeufs transformés dans la consommation totale d'oeufs a presque doublé durant cette période, passant de 14 à 26 %. La consommation totale d'oeufs transformés au Québec s'est accrue de plus de 100 %, passant de 14 millions de douzaines en 1992 à 29 millions de douzaines en 2002 (figure 1.1). Les besoins en oeufs des transformateurs ont été fortement en croissance ces dernières années afin de répondre à la demande grandissante de l'industrie des aliments transformés.

Le marché des oeufs pour fins de vaccins connaît un essor depuis 2001 au Québec. Les besoins en oeufs de l'entreprise Shire, fabricant de vaccins, sont de plus en plus importants. L'entreprise, qui comblait auparavant 50 % des besoins annuels du vaccin influenza au Canada, a obtenu un contrat du gouvernement fédéral pour répondre à 75 % des besoins des Canadiens. Pour la saison 2003-2004, l'entreprise a fabriqué sept millions de doses de son vaccin influenza.

Aux États-Unis, la consommation d'oeufs transformés a connu une croissance (40 %) moins importante qu'au Canada. La consommation d'oeufs transformés représentait 23 % de la consommation totale par personne en 1992 comparativement à 29 % en 2001.

1.1.4 Les prix de vente au détail

Les prix de détail sont le reflet des coûts de production à la ferme et des frais de commercialisation. À ces coûts s'ajoute la marge de profit de chaque intervenant. Le prix reçu par le producteur est établi par la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec en vertu de la réglementation du plan conjoint des producteurs, tandis que le prix de gros et le prix de détail ne sont pas réglementés.

Au cours de la période 1992-2002, les prix aux producteurs et les prix de gros (catégorie A gros seulement) au Québec ont connu une variation de 33 cents et 39 cents respectivement entre le prix le plus élevé et le plus bas (figure 1.2).

Cette variation a été de 70 cents pour le prix de détail alors que le prix le plus bas a été de 1,41 $/dz en 1994 et le prix le plus haut, 2,11 $/dz en 2002, ce qui représente une hausse de 47 % (figure 1.3). Il en résulte que les écarts entre les prix aux producteurs et les prix de gros ont été relativement stables tandis que, par rapport au prix de détail, ces écarts se sont accentués.

FIGURE 1.2

Prix moyen de vente des oeufs sur le marché de Montréal, 1992 à 2002

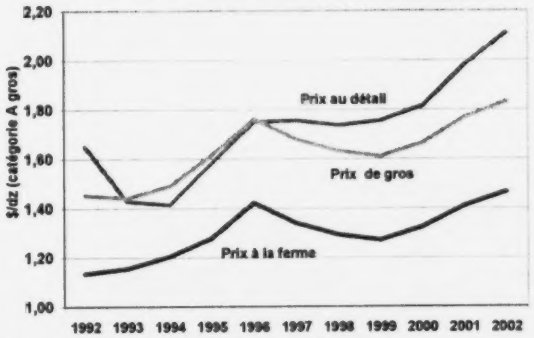

Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Marché de la volaille.
- MAPAQ, Direction des études économiques et d'appui aux filières.

FIGURE 1.3

Prix de détail des oeufs sur les marchés de Montréal et de Toronto, 1992 à 2002

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Montréal	1,65	1,43	1,41	1,58	1,75	1,75	1,74	1,75	1,81	1,98	2,11
Toronto	1,40	1,44	1,44	1,53	1,69	1,76	1,77	1,74	1,74	1,81	1,88

Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Marché de la volaille.
- MAPAQ, Direction des études économiques et d'appui aux filières.

Sur le marché de Montréal, les prix de détail et les prix de gros ont été presque au même niveau de 1993 à 1996. Pendant ce temps, le prix de détail a connu une forte augmentation (24 %). Il est demeuré stable de 1997 à 1999 (1,75 $/dz) et, par la suite, il a augmenté de 20 % de 2000 à 2002.

À Toronto, le prix de détail a connu une croissance régulière. De 1992 à 2002, il a augmenté de 34 %, passant de 1,40 $/dz à 1,88 $/dz.

Au cours de la période 1992 et 2002, les indices de prix à la consommation des oeufs au Canada ont augmenté plus rapidement (34 %) que ceux de l'ensemble des aliments (20 %) ainsi que ceux du poulet (16 %), du porc (19 %), du poisson (20 %), du dindon (31 %) et du boeuf (33 %) (annexe 1). Au Québec, ces indices ont augmenté comme suit : oeufs 28 %, boeuf 30 %, aliments 21 %, porc 16 % et poulet 12 %. Cette hausse marquée de l'indice des prix des oeufs pourrait avoir eu une incidence sur la consommation d'oeufs de table qui a eu tendance à diminuer au cours des trois dernières années.

1.2 Les échanges commerciaux

Les statistiques publiées par l'OCCO sur le commerce interprovincial des oeufs ne sont pas complètes puisqu'elles ne comprennent pas toutes les transactions entre les entreprises de production et de classification des provinces. Les achats d'oeufs du Québec auprès des autres provinces comprennent principalement des oeufs en coquille provenant de l'Ontario et des Maritimes. En tenant compte des données sur la consommation et la production totale d'oeufs et le commerce international du Québec, il est estimé que les achats du Québec auprès des autres provinces s'élèvent à environ 20 millions de douzaines par année. Quant aux expéditions vers les autres provinces, elles ont varié d'une année à l'autre de 1,5 à 5,2 millions de douzaines au cours de la période 1992-2002.

1.2.1 Le commerce international du Canada

En vertu de l'Accord de libre-échange Canada/États-Unis (ALE), le Canada a convenu de fixer, pour l'importation d'oeufs et de produits d'oeufs, un niveau d'accès équivalant à 2,988 % de la production intérieure de l'année précédente. Par ailleurs, en vertu de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le niveau minimum des importations établi pour l'année 2002 était de 21 370 000 douzaines d'oeufs et de produits d'oeufs. Le niveau d'accès aux importations est celui le plus élevé des deux quantités mentionnées précédemment. En 2002, la quantité la plus élevée a été le niveau d'importations de l'OMC.

La valeur des exportations canadiennes d'oeufs, composées à plus de 98 % d'oeufs transformés, a totalisé 42,2 millions de dollars en 2002, soit le triple de ce qu'elles étaient en 1992 (14,1 millions de dollars). Les ventes à l'étranger ont particulièrement augmenté depuis 1998 (tableau 1.2). Les expéditions sur les marchés extérieurs d'oeufs frais se sont élevées à seulement 473 497 $ en 2002. Bien qu'elles aient fluctué beaucoup d'une année à l'autre, elles n'ont pas changé significativement durant la période. Le faible niveau des exportations d'oeufs en coquille s'explique en raison de leur prix peu compétitif sur les marchés étrangers.

TABLEAU 1.2

Exportations et importations d'oeufs frais et transformés du Canada, 1992 à 2002

		1992	1993	1994	1995	1996	1997	1999	2000	2001	2002
Exportations (000$)	Oeufs frais	90	28	48	131	548	713	131	193	580	473
	Oeufs transformés	13 970	19 212	16 025	16 222	16 083	21 480	25 302	26 135	30 676	41 682
	TOTAL	14 060	19 240	16 073	16 353	16 631	22 193	25 433	26 328	31 256	42 156
Importations (000$)	Oeufs frais	11 251	13 946	12 716	12 280	12 381	16 262	20 128	19 347	19 766	18 698
	Oeufs transformés	6 906	6 563	7 730	8 671	15 255	17 868	11 799	8 072	10 957	12 682
	TOTAL	18 157	20 508	20 447	20 952	27 637	34 130	31 927	27 419	30 723	31 380
Solde (000$)	Oeufs frais	-11 161	-13 918	-12 668	-12 149	-11 833	-15 549	-19 997	-19 154	-19 186	-18 224
	Oeufs transformés	7 065	12 649	8 295	7 551	827	3 612	13 504	18 063	19 719	29 000
	TOTAL	-4 096	-1 269	-4 373	-4 599	-11 006	-11 936	-6 494	-1 091	533	10 776

Sources : - Statistique Canada, Statistiques du commerce international.
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.

En 2002, les principaux débouchés pour les produits d'oeufs du Canada ont été les États-Unis (48 %) et le Japon (39 %). Les États-Unis sont maintenant le principal marché pour les exportations canadiennes de produits d'oeufs, devançant le Japon qui était, depuis longtemps, le plus important importateur d'oeufs transformés.

En 2002, les importations canadiennes d'oeufs se sont chiffrées à 31,4 millions de dollars, une hausse de 72,5 % par rapport à 1992. Elles ont progressé de 1992 à 1997, puis ont eu tendance à fléchir par la suite. Les achats sur les marchés extérieurs d'oeufs frais sont passés de 11,3 à 18,7 millions de dollars de 1992 à 2002 (+65 %) et ceux des oeufs transformés de 6,9 à 12,7 millions de dollars (+84 %). Les importations d'oeufs frais plafonnent depuis 1998, tandis que celles des oeufs transformés fluctuent mais affichent, globalement, une tendance à la baisse.

Les importations d'oeufs du Canada proviennent essentiellement de son voisin du Sud, et ce, tant pour les oeufs frais que les produits d'oeufs.

Le solde commercial des oeufs transformés du Canada a toujours été positif. Il a plus que quadruplé de 1992 à 2002, progressant de 7,1 à 29 millions de dollars. Par contre, celui des oeufs frais a été invariablement négatif. Le déficit du Canada est passé de 11,2 à 18,2 millions de dollars au cours de la même période. Le solde commercial total des oeufs (frais et transformés) a été négatif pour le Canada de 1992 à 2000. La situation s'est inversée depuis 2001 en raison de la forte croissance des exportations canadiennes de produits d'oeufs, combinée au ralentissement des ventes d'oeufs frais sur les marchés extérieurs. En 2002, le surplus commercial du Canada pour l'ensemble des oeufs s'est élevé à 10,8 millions de dollars comparativement à un déficit de 4,1 millions de dollars en 1992.

1.2.2 Le commerce international du Québec

Les exportations québécoises d'oeufs et de produits d'oeufs sont négligeables, soit 707 744 dollars en 2002, ce qui représente moins de 2 % des ventes canadiennes sur les marchés extérieurs (tableau 1.3). De plus, elles sont constituées exclusivement d'oeufs transformés (principalement d'ovalbumine non séchée) destinés essentiellement au marché américain. Il est toutefois intéressant de constater que les ventes de produits d'oeufs à l'étranger ont progressé de 1997 à 2000 pour reculer en 2001 et 2002. Le faible niveau des exportations québécoises s'explique surtout par le fait que la production québécoise d'oeufs ne comble qu'environ 75 % du marché de la province.

TABLEAU 1.3

Exportations et importations d'oeufs frais et transformés du Québec, 1992 à 2002

		1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	2000	2001	2002
Exportations (000$)	Oeufs frais	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Oeufs transformés	14	2	3	0	0	281	597	1 183	832	708
	Total	**21**	**2**	**3**	**0**	**0**	**281**	**597**	**1 183**	**832**	**708**
Importations (000$)	Oeufs frais	2340	3 277	3 420	3 976	4 632	5 716	6 358	7 518	7 309	6 131
	Oeufs transformés	8	28	14	41	8	21	37	13	38	215
	Total	**2348**	**3 305**	**3 434**	**4 017**	**4 640**	**5 737**	**6 395**	**7 531**	**7 347**	**6 347**
Solde (000$)	Oeufs frais	-2333	-3 277	-3 420	-3 976	-4 632	-5 716	-6 358	-7 518	-7 309	-6 131
	Oeufs transformés	6	-26	-11	-41	-8	260	560	1 171	794	492
	Total	**-2327**	**-3 303**	**-3 431**	**-4 017**	**-4 640**	**-5 456**	**-5 798**	**-6 347**	**-6 515**	**-5 639**

Sources : - Statistique Canada, Statistiques du commerce international
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.

Pour leur part, les importations dédouanées au Québec comprennent presque exclusivement des oeufs frais dont les achats ont progressé de 2,3 à 6,1 millions de dollars de 1992 à 2002. Ces dernières années, ce sont environ 6 à 8 millions de douzaines qui ont été importées par année, provenant en totalité des États-Unis. En 2002, le Québec comptait pour près du tiers des importations canadiennes d'oeufs frais.

Le solde commercial du Québec est évidemment largement négatif en ce qui concerne les oeufs frais puisque le Québec n'en exporte pas. Par contre, il est positif dans le cas des produits d'oeufs, soit 492 440 $ en 2002.

1.3 La distribution

Le réseau de commercialisation des oeufs de consommation s'assure de diriger tous les oeufs produits par les éleveurs vers les postes de classification. Ce réseau comprend les postes de classification et d'emballage, les transformateurs primaires et secondaires, les distributeurs alimentaires et le secteur des services alimentaires. La majeure partie des oeufs produits au Québec est destinée au marché frais. Une certaine quantité (plus de 10 % ces dernières années) est dirigée vers le secteur de la transformation des oeufs.

Les postes de classement vendent leurs oeufs frais aux grossistes, aux distributeurs alimentaires, dans l'industrie des services alimentaires et aux transformateurs primaires. Ces derniers vendent leurs oeufs transformés à des transformateurs secondaires et dans le réseau de la distribution et des services alimentaires.

1.3.1 Le commerce de détail

À partir des données provenant de l'enquête sur les Dépenses alimentaires au Canada, 2001 de Statistique Canada et de la firme AC Nielsen, il est possible d'estimer les ventes totales d'oeufs réalisées dans le commerce de détail. Au Québec, en 2001, ces ventes sont estimées à 136 millions de dollars et correspondent à un volume d'environ 65 millions de douzaines (tableau 1.4). Au Canada, les ventes d'oeufs au détail sont estimées à 590 millions de dollars.

TABLEAU 1.4

Estimation des ventes d'oeufs dans le commerce de détail au Québec et au Canada, 2001

SECTEUR	QUÉBEC		Part relative	CANADA		Part relative
	000 $	*000 dz*	*- % -*	*000 $*	*000 dz*	*- % -*
Grandes épiceries						
- oeufs en coquille	86 900	42 000	64,1	410 300	207 000	69,5
- oeufs liquides	830		0,6	7 900		1,3
Petites épiceries et autres	47 800	23 000	35,3	171 800	84 000	29,1
Ventes totales	135 530	65 000		590 000	291 000	

Sources : - Statistique Canada, Dépenses alimentaires au Canada, 2001.
- MAPAQ, Direction des études économiques et d'appui aux filières.

Les achats d'oeufs en coquille des Québécois dans les grandes épiceries sont évalués à 86 millions de dollars, ce qui représente 64 % de la valeur totale des ventes au détail. Le reste des ventes au détail (35 %) sont réalisées dans les épiceries de petites et moyennes surfaces et dans les clubs entrepôts, les dépanneurs, les magasins d'alimentation spécialisés (fruiteries, boucheries, fromageries, etc.) et certains magasins à rayons tels que Wal-Mart.

Selon des données fournies par le Conseil canadien des distributeurs en alimentation (CCDA), la part des approvisionnements en oeufs de table provenant du Québec des trois grands de la distribution par rapport à leur approvisionnement total n'a cessé de croître depuis 1998, passant de 85,2 % à 93,5 % en 2002. Les oeufs en coquille vendus sous la marque des distributeurs (marques privées) représentent 50 % des ventes totales. Les principales marques privées sont : Sans Nom, Le Choix du Président, Sélection Mérite, Super C et IGA.

Au niveau canadien, les ventes d'oeufs en coquille dans les grandes épiceries sont estimées à 418,2 millions de dollars et représentent 70 % des ventes totales au détail. Les marques privées y occupent 58 % des ventes totales. Les marques privées au Québec occupent donc une proportion moins importante qu'au Canada.

Les pratiques d'approvisionnement des grands distributeurs font qu'habituellement on ne retrouve qu'un seul fournisseur d'oeufs sur les tablettes de tous les magasins possédés ou associés. La commercialisation d'oeufs de spécialité a, dans certains cas, mis fin ou à tout le moins fait des brèches dans ces exclusivités.

Les magasins d'alimentation vendent aussi plusieurs produits à base d'oeufs. Ces produits peuvent contenir beaucoup d'oeufs dans leurs ingrédients (quiches, oeufs durs marinés, meringues, crêpes, gaufres, crème pâtissière) tandis que d'autres en contiennent moins (biscuits, gâteaux, pâtisseries, pains, mousse au chocolat, tiramisu, mayonnaise, sandwichs, pâtes alimentaires, mélanges à sauces). Bien qu'il n'y ait pas de donnée sur le volume de ventes de ces produits, il est estimé qu'environ 10 millions de douzaines d'oeufs sont vendus sous cette forme dans le commerce de détail.

Depuis quelques années, des produits d'oeufs liquides sont offerts pasteurisés, en berlingots, sous formes de blancs, de jaunes et d'oeufs entiers. Les ventes au détail de ces produits sont en forte croissance au Québec puisqu'elles sont passées de 650 000 dollars en 2000 à 1 million de dollars en 2002.

1.3.2 Les services alimentaires

Le secteur des services alimentaires, plus communément appelé Hôtellerie, Restauration et Institutions (HRI), est un important acheteur d'oeufs et d'ovoproduits. Les entreprises oeuvrant dans ce secteur achètent des oeufs en coquille, en assez grande quantité, et des oeufs transformés tels que des oeufs entiers, cuits durs avec ou sans coquille, marinés, hachés avec ou sans assaisonnement, de même que des préparations telles que les mélanges à oeufs brouillés et à crêpes. Ces entreprises se procurent aussi plusieurs produits ou mets préparés contenant des oeufs dans leurs ingrédients tels que les quiches, crêpes, gaufres, gâteaux, mayonnaise, etc.

Les restaurants spécialisés dans les déjeuners-dîners occupent une place non négligeable dans le marché de la restauration et ont contribué à la reprise de la consommation d'oeufs. Par exemple, Cora Déjeuners possède maintenant un réseau de 52 franchisés au Québec qui achètent environ 800 000 douzaines d'oeufs en coquille et 80 000 litres d'oeufs liquides

par année. D'autres chaînes québécoises spécialisées dans les déjeuners-dîners ont connu une croissance rapide au cours des dernières années comme Eggsquis qui compte maintenant 18 établissements, Tutti Frutti 9 restaurants et Eggspectations 7 restaurants. Plusieurs restaurants de cuisine familiale ont développé des plats et des formules déjeuners-dîners pour profiter de cette demande des consommateurs. Ils offrent des buffets-déjeuners et des brunchs qui sont très populaires, et ce, particulièrement le dimanche. Les oeufs sont aussi largement utilisés dans le secteur institutionnel car ils permettent de réaliser des plats et des recettes peu coûteuses et nutritives, une réalité incontournable pour eux.

Actuellement, les restaurateurs et les institutions préparent leurs aliments à partir de produits primaires ou semi-transformés. Dans leurs opérations, ils pourraient accentuer l'utilisation de produits surtransformés pour comprimer leurs coûts de main-d'oeuvre et varier leurs menus. Selon des spécialistes du domaine, il y aurait, dans certains créneaux de la restauration, une tendance à l'achat de repas complets déjà préparés. Par exemple, l'entreprise, Trilogy Egg Products Inc. de Pointe-Claire au Québec offre, à l'intention de la restauration rapide, plusieurs produits congelés à base d'oeufs tels des galettes, des omelettes précuites et des oeufs sur le plat.

Les données recueillies de différentes sources permettent d'estimer les ventes d'oeufs en coquille, dans le secteur des services alimentaires du Québec, à 21 millions de douzaines auxquelles s'ajouterait l'équivalent de 15 millions de douzaines d'oeufs transformés.

CHAPITRE 2 : LA CLASSIFICATION

Les postes de classement s'occupent du lavage, du mirage, du classement, de l'emballage et de la distribution des oeufs. Certains producteurs s'occupent à la fois de l'exploitation d'une entreprise de production et de classement des oeufs. La classe et le calibre des oeufs sont déterminés conformément aux règlements et aux normes du gouvernement fédéral.

2.1 La structure de l'industrie

Selon les informations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en 2003, le Canada compte 339 postes enregistrés au fédéral qui font le classement des oeufs, dont 42 sont situés au Québec. Les classements d'oeufs du Québec ont totalisé 93 millions de douzaines en 2002, soit 15 millions de douzaines de plus qu'en 1992 (tableau 2.1). Cette augmentation des classements d'oeufs aux postes est attribuable à la hausse de la production réalisée durant cette période par les producteurs québécois. Les oeufs de catégorie A gros représentent 47 % des classements totaux, suivis de la catégorie Extra-gros (23 %) et de la catégorie Moyen (18 %). Cette industrie emploie plus de 200 personnes et la valeur des livraisons manufacturières est estimée à plus de 160 millions de dollars en 2002.

TABLEAU 2.1

Classement d'oeufs par les classificateurs du Québec, 1992 à 2002

	CATÉGORIES								
Année	EXTRA-GROS	Part relative	GROS	Part relative	MOYEN	Part relative	AUTRES	Part relative	TOTAL
	000 dz	- % -	000 dz	- % -	000 dz	- % -	000 dz	- % -	000 dz
1992	16 424	21	37 956	48	16 760	21	7 158	9	78 299
1993	15 968	20	38 228	49	16 834	21	7 787	10	78 817
1994	17 356	22	38 233	48	16 166	21	7 092	9	78 848
1995	16 103	21	37 675	48	16 152	21	7 756	10	77 686
1996	17 357	22	38 409	49	16 361	21	6 568	8	78 694
1997	17 998	23	38 542	49	16 003	20	6 608	8	79 152
1998	17 131	22	38 342	48	16 201	20	7 528	10	79 202
1999	17 834	22	38 912	47	17 863	22	8 074	10	82 684
2000	17 793	21	39 216	46	16 802	20	11 915	14	85 727
2001	20 952	23	43 584	49	16 770	19	8 508	9	89 814
2002	21 922	23	44 349	47	16 776	18	10 514	11	93 562

Sources : - Office canadien de commercialisation des oeufs
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Les trois principaux postes de classement du Québec sont : Ovale, dans la région de Chaudière-Appalaches; Nutri-Oeuf et Les Fermes Burnbrae, en Montérégie. Ces entreprises assurent plus de 85 % des classements d'oeufs de la province.

Ovale, Société en commandite, est une entreprise qui a débuté ses opérations en 2002 dont la propriété est partagée entre le Groupe Brochu-Lafleur et la filiale Les Oeufs Blais et Breton. Les opérations de classification et d'emballage d'oeufs sont concentrées dans une nouvelle usine située à St-Lambert. L'entreprise compte 46 emplois et son chiffre d'affaires atteint plus de 60 millions de dollars. Ses produits sont vendus sous différentes marques surtout au Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

La compagnie Nutri-Oeuf inc. est une entreprise de St-Hyacinthe fondée en 1987. Elle est la propriété d'environ 30 producteurs d'oeufs qui y livrent leur production. Les opérations de classement et d'emballage d'oeufs sont effectuées dans une usine entièrement reconstruite en 2000 suite à un incendie qui avait détruit toutes les installations. Cette entreprise compte plus de 50 emplois avec un chiffre d'affaires de plus de 40 millions de dollars.

En 1974, le Groupe ontarien Burnbrae Farms / Les Fermes Burnbrae a fondé la Ferme St-Zotique Ltée. Cette entreprise est impliquée dans la production d'oeufs, avec un troupeau de plus de 300 000 poules, la classification, l'emballage et la distribution des oeufs produits sur la ferme et par d'autres producteurs de la région. En 2003, l'entreprise, qui opère maintenant sous le nom de Les Fermes Burnbrae, compte environ 50 employés.

2.2 Les prix de gros

Selon les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, au cours de la période 1992-2002, le prix de gros annuel moyen des oeufs de catégorie A gros au Québec a oscillé de 1,44 $/dz à 1,83 $/dz (figure 2.1). Les variations du prix de gros ont suivi celles des prix aux producteurs. Ainsi, les prix ont augmenté de 1,45 $ à 1,76 $ entre 1992 et 1996 puis ont chuté à partir de 1997 pour se situer à 1,61 $ en 1999. Par la suite, les prix ont augmenté de 14 % suite à la hausse similaire des prix au producteur.

FIGURE 2.1

Prix de gros aux classificateurs d'oeufs sur certains marchés, 1992 à 2002

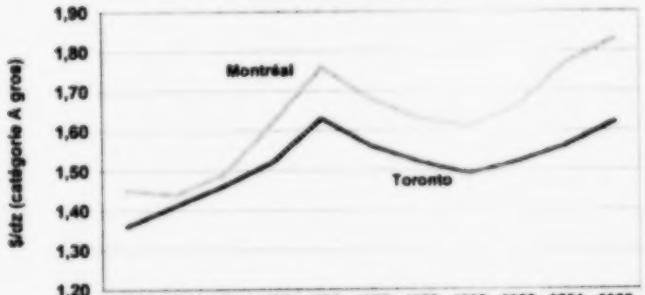

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Montréal	1,45	1,44	1,49	1,62	1,76	1,68	1,63	1,61	1,66	1,77	1,83
Toronto	1,36	1,41	1,46	1,52	1,63	1,56	1,52	1,49	1,52	1,56	1,62

Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Marché de la volaille
- MAPAQ, Direction des études économiques et d'appui aux filières

CHAPITRE 3 : LA TRANSFORMATION

L'industrie de la transformation des oeufs comprend les activités de cassage des oeufs (transformation primaire) et l'utilisation des oeufs pour la préparation d'autres produits (transformation secondaire ou surtransformation).

3.1 La structure de l'industrie

3.1.1 La transformation primaire

L'activité principale de l'industrie de la transformation consiste à casser les oeufs en coquille qui sont transformés en produits liquides, congelés ou déshydratés (oeufs entiers, jaunes ou albumen). Les transformateurs d'oeufs approvisionnent le marché de la transformation alimentaire, ainsi que le marché de la distribution et des services alimentaires.

Le Canada compte, en 2003, un total de 19 établissements de transformation d'oeufs enregistrés au fédéral, dont 9 sont situés en Ontario, 3 en Alberta, 2 au Manitoba, 1 en Colombie-Britannique et 4 au Québec.

Au Québec, cette industrie emploie environ 70 personnes. Les 4 transformateurs d'oeufs enregistrés au fédéral et situés au Québec sont les suivants : Les oeufs Bec-O inc., Vitoeuf inc., J. Ceglia et fils ltée, Aliments Martel inc. Les entreprises Bec-O et Vitoeuf sont les deux principales et se partagent le marché des oeufs liquides, cuits durs et congelés. Les oeufs liquides sont soumis à un procédé de pasteurisation qui en assure l'innocuité. Il ne se fait pas de production d'oeufs déshydratés au Québec. Les entreprises Aliments Martel et J. Ceglia et fils sont davantage spécialisées dans la fabrication de mets préparés et la mise en conserve (verrine).

Acquis en 1983 par le groupe ontarien Les Fermes Burnbrae, Bec-O inc. est la plus importante entreprise de transformation d'oeufs du Québec. Ses installations de transformation et d'entreposage sont situées à Upton, au Québec. Bec-O inc. ainsi que l'ensemble du groupe Burnbrae misent sur la Recherche & Développement pour développer leurs marchés. L'entreprise fabrique près de 20 produits qui se classent dans deux grandes catégories, soit les oeufs entiers et les blancs d'oeufs sous forme liquide et congelée, disponibles dans différents formats. Parmi les plus innovateurs, mentionnons les oeufs liquides entiers réduits en gras et en cholestérol et les oeufs liquides avec oméga 3 et 6.

Leader canadien du secteur de la transformation des oeufs, le chiffres d'affaires de Bec-O inc. se situe entre 25 et 50 millions de dollars en 2002. L'entreprise écoule l'ensemble de sa production au Canada. Ses produits destinés au marché de détail se retrouvent sur les tablettes des différentes chaînes d'alimentation du pays, alors que les produits destinés aux marchés industriels et des HRI sont distribués en Ontario, au Québec ainsi que dans les Maritimes. L'entreprise applique le système HACCP (Hazard Analysis and Critical Control

Point) depuis juillet 2003. Elle emploie près de 55 personnes, soit 45 à la production et 10 à l'administration.

Fondée en 1984, Vitoeuf inc. est une entreprise de transformation d'oeufs située à St-Hyacinthe. Elle fait partie du groupe Breton. L'entreprise fabrique deux types de produits, soit les oeufs liquides, entiers et blancs d'oeufs, ainsi que les oeufs cuits durs. Elle est la seule entreprise québécoise à produire des oeufs cuits durs et, par conséquent, elle est devenue un important fournisseur pour le marché des HRI. Le chiffre d'affaires de Vitoeuf inc. se situe entre 3 et 5 millions de dollars en 2002. L'entreprise écoule l'ensemble de sa production au Canada. Ses produits sont distribués en Ontario, au Québec ainsi que dans les Maritimes. Elle emploie présentement 16 personnes.

Il n'y a pas de donnée sur la production d'oeufs transformés au Québec. Au Canada, les transformateurs ont doublé leur production entre 1992 et 2002 qui est passée de 44 millions de kilogrammes (poids réel sous forme liquide des oeufs cassés) à 89 millions de kilogrammes. Le volume d'oeufs décoquillés par les transformateurs pour réaliser cette production est passé de 75 millions de douzaines à 160 millions de douzaines.

3.1.2 La transformation secondaire

L'industrie de la transformation secondaire (ou surtransformation) consiste à utiliser des oeufs pour la préparation d'autres produits. D'une part, les produits d'oeufs transformés, qui sont utilisés par les fabricants de produits alimentaires, entrent dans la composition d'une foule de produits alimentaires tels que les produits de boulangerie, les pâtisseries, les pâtes alimentaires, etc. Les oeufs transformés comprennent aussi les oeufs entiers cuits durs ou marinés dans le vinaigre.

Au Québec, il y a un très grand nombre d'entreprises, de taille variable, qui oeuvrent dans cette industrie. Le secteur de la boulangerie, de la pâtisserie et des pâtes alimentaires compte plus de 200 établissements. Parmi ces entreprises, mentionnons les Boulangeries Weston Québec ltée, Multi-Marques Inc., la division Boulangerie de Saputo Inc. et Biscuits Leclerc ltée.

D'autre part, une autre activité de transformation des oeufs consiste à en extraire des composantes pouvant être utilisées dans de nombreux domaines. Par exemple, l'extraction de protéines de l'albumen telles que le lysozyme, l'avidine, l'ovomucoïde, l'ovalbumine et la conalbumine sont utilisées dans l'industrie pharmaceutique; les protéines de la membrane de l'oeuf sont utilisées comme ingrédients dans des produits cosmétiques.

Les oeufs sont aussi utilisés comme milieu de culture pour la production de vaccins. La production pour fins de vaccins, qui était autrefois une production marginale au Québec, connaît un essor ces dernières années. En 2001, trois producteurs détenant 70 000 pondeuses et un couvoir étaient impliqués dans ce secteur. Tous les oeufs fertilisés sont achetés par l'entreprise Produits biologiques Shire, qui est un fabricant de vaccins opérant au Québec. En 2001, l'entreprise a obtenu un contrat du gouvernement fédéral, suite à l'adoption d'un plan pour faire face à une pandémie de grippe, visant à maintenir

une quantité suffisante de vaccins pour toute la population canadienne. L'entreprise Shire va donc accroître sa production de vaccins dans le futur. Pour répondre à ses besoins accrus en oeufs, il y a maintenant deux couvoirs et quatre producteurs impliqués dans cette production avec plus de 100 000 poules.

3.2 Les approvisionnements

L'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO) a la responsabilité de veiller à ce que la production d'oeufs soit suffisante pour répondre aux besoins non seulement du marché frais mais également à ceux des transformateurs d'oeufs. L'OCCO et les offices provinciaux exploitent le «Programme de produits industriels» (PPI), établi dans le contexte de l'Accord fédéral-provincial, qui permet d'assurer la mise en marché des oeufs dépassant les besoins du marché de table. Les excédents des besoins du marché des oeufs de table constituent la plus importante source d'approvisionnement en oeufs des transformateurs.

Au Québec, la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation (FPOCQ) exploite son propre programme de produits industriels qui est coordonné avec le PPI national, en vertu d'un contrat de services conclu avec l'OCCO. Tous les oeufs excédentaires des postes de classification sont achetés par la FPOCQ et vendus aux transformateurs québécois. Ces volumes d'oeufs constituent les produits industriels déclarés par le Québec. Les transformateurs québécois s'approvisionnent surtout à partir des oeufs industriels déclarés par le Québec et les provinces de l'Atlantique. Ils s'approvisionnent aussi par l'importation d'oeufs des États-Unis.

Les volumes d'oeufs industriels déclarés au Canada ont eu tendance à augmenter d'année en année au cours de la période 1992-2002. Ces volumes sont passés de 69 millions de douzaines en 1992 à 112 millions de douzaines en 2002, soit une augmentation de près de 62 % (tableau 3.1).

TABLEAU 3.1

Volume de produits industriels déclaré par le Québec, l'Ontario et le Canada, 1992 à 2002

ANNÉE	QUÉBEC		ONTARIO		CANADA	
	000 dz	%(1)	000 dz	%(1)	000 dz	%(1)
1992	3 936	5,8	19 372	12,1	69 325	16,7
1993	4 613	6,9	22 090	13,6	67 280	16,1
1994	3 351	4,9	26 445	16,5	74 724	17,9
1995	3 464	5,1	28 594	17,7	77 813	18,5
1996	3 647	5,2	28 134	17,1	77 738	18,4
1997	2 786	4,0	29 515	17,1	79 761	18,5
1998	4 477	6,3	32 064	18,4	84 947	19,4
1999	5 722	7,5	33 106	18,4	91 165	20,2
2000	8 957	11,2	34 252	18,4	99 173	20,8
2001	10 120	12,0	33 573	17,7	102 950	20,9
2002	14 825	17,3	33 679	17,7	112 601	22,5

(1) Part du produit industriel sur la production totale d'oeufs de consommation

Sources - *Office canadien de commercialisation des oeufs*
- *MAPAQ, Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés*

Au Québec, le volume d'oeufs industriels déclarés a fluctué d'environ 3 à 5 millions de douzaines entre 1992 et 1998 et ne représentait que 5 à 7 % de la production québécoise d'oeufs. À partir de 2000, les volumes d'oeufs dirigés à la transformation ont beaucoup augmenté pour atteindre un record près de 15 millions de douzaines en 2002, soit 17 % de la production québécoise d'oeufs. Cette croissance s'explique par la plus grande disponibilité d'oeufs sur le marché, suite à l'augmentation des allocations allouées aux provinces qui a permis la mise en élevage de poules additionnelles.

Le prix d'achat des oeufs industriels déclarés par les offices provinciaux et achetés aux postes de classement est fixé par l'OCCO en fonction du coût de production majoré d'un certain montant. Ces oeufs sont vendus aux transformateurs à un prix inférieur au prix domestique, basé sur le marché américain. Le financement du Programme de produits industriels est assuré par un prélevé payé par tous les producteurs d'oeufs.

Depuis 1998, l'OCCO a aussi mis en application des programmes visant à offrir de nouvelles sources d'approvisionnement en oeufs aux transformateurs. L'OCCO a mis en place les «contingents d'oeufs destinés à la transformation» et les «contingents pour le développement des marchés» (voir le chapitre 5 pour plus des détails à ce sujet).

CHAPITRE 4 : LA GESTION DE L'OFFRE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

4.1 Historique

Depuis 1966, les producteurs d'oeufs de consommation du Québec disposent d'un plan conjoint de mise en marché en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (L.R.Q., c. M-35.1). Le Plan conjoint des producteurs est administré par la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec (FPOCQ). Il a pour objet, notamment, de contrôler la production d'oeufs, de satisfaire aux exigences et aux besoins du marché et d'éviter une surproduction. Pour ce faire, le Plan accorde à la Fédération plusieurs pouvoirs, notamment ceux de contingenter la production et la mise en marché et de fixer les prix.

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) est l'organisme de supervision qui a pour principales fonctions de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée des produits agricoles et alimentaires et de résoudre les difficultés qui surviennent dans le cadre de la production et de la mise en marché de ces produits, en tenant compte des intérêts des consommateurs et de la protection de l'intérêt public.

En 1972, la *Loi sur les offices des produits agricoles* (L.R.Q. 1985, c. F-4) a permis l'établissement des offices nationaux de commercialisation. L'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO) a été créé en 1972. Le Conseil national des produits agricoles (CNPA) est l'organisme fédéral qui assure la surveillance des offices canadiens de commercialisation, en veillant à ce que le régime de commercialisation méthodique maintienne, dans son fonctionnement, l'équilibre entre les intérêts des diverses parties en cause des producteurs aux consommateurs.

Le système de gestion de l'offre des oeufs est administré en vertu de l'Accord fédéral-provincial (AFP) sur les oeufs, adopté en 1976. Le Québec est signataire de cet accord qui expose les rôles et responsabilités des signataires et établit la délégation de pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement. Ce document contient aussi la Proclamation (Annexe A) qui établit l'OCCO, sa constitution et les pouvoirs qui lui sont conférés et l'Annexe B qui établit la façon dont le plan provincial de commercialisation est mis en oeuvre.

Le conseil d'administration de l'OCCO comprend 15 membres, dont 11 producteurs provenant des offices provinciaux et territoriaux de commercialisation, trois représentants du Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles (CCTOV) et un représentant de l'Association des consommateurs du Canada (ACC). Les Territoires du Nord-Ouest sont devenus membres à part entière de l'OCCO à partir de 1999.

Essentiellement, dans le cadre du plan de commercialisation des oeufs, l'OCCO a pour mandat de veiller à ce que la production d'oeufs soit suffisante pour répondre aux besoins non seulement du marché frais, mais également à ceux des transformateurs d'oeufs. L'OCCO établit un contingent national et le répartit entre les offices de commercialisation provinciaux et territoriaux.

4.2 L'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

En vertu du système de gestion de l'offre, une limitation des importations de produits étrangers avait également été instaurée au Canada. Depuis 1995, à la suite de la signature de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par le Canada, les limitations quantitatives des importations de produits agricoles ont été remplacées par un système d'équivalents et de contingents tarifaires. Ainsi, pour plusieurs produits agricoles, dont les oeufs, des contingents tarifaires ont été établis. Les importations effectuées en deçà du seuil sont frappées de faibles taux de droit (0 % pour les États-Unis), alors que les importations excédentaires sont soumises à des tarifs nettement plus élevés (163,5 % pour les oeufs en coquille et variant de 1,52 $/kg à 6,12 $/kg pour les produits d'oeufs).

Au Canada, le contrôle des importations de produits agricoles est effectué au moyen de licences d'importation en vertu de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*. Cette loi est appliquée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. L'Accord sur l'agriculture de l'OMC fixait le contingent tarifaire d'oeufs à 21,4 millions de douzaines.

4.3 Le renouvellement de l'Accord fédéral-provincial

Au cours des dernières années, l'administration du plan de commercialisation des oeufs déroge, sur plusieurs aspects, des dispositions de l'AFP. Par exemple, le processus d'établissement et de partage des allocations entre les provinces a subi des modifications majeures. De plus, l'amendement à l'une ou l'autre des sections de cet accord requiert le consentement unanime de tous les signataires. Par conséquent, le processus d'amendement de l'Accord est fastidieux et complexe. En juillet 1998, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont convenu de réviser les AFP dans le secteur avicole afin que les offices nationaux jouissent d'une plus grande latitude pour adapter leurs systèmes de commercialisation à la conjoncture du marché.

Dans le secteur des oeufs, l'élaboration d'un nouvel accord a été entreprise par un Comité fédéral-provincial composé de représentants des 11 offices provinciaux et territoriaux de commercialisation. Les travaux se sont poursuivis pendant plus de deux ans et, en 2003, ce comité a présenté un projet d'AFP complet. Le nouvel AFP pourrait être adopté au cours de 2004.

CHAPITRE 5 : LA PRODUCTION

5.1 Les contingents de production

Le système d'allocation de contingents est le mécanisme en vertu duquel l'Office national alloue des contingents à chaque office provincial de commercialisation, déterminant la quantité qu'une province peut produire durant une période déterminée. Les offices provinciaux répartissent ensuite ce contingent entre les producteurs individuels.

Entre 1992 et 1998, comme il n'y a pas eu de croissance du marché canadien, l'allocation annuelle de toutes les provinces n'a pas augmenté (tableau 5.1). À la fin des années 1990, le marché des oeufs frais connaissait un regain de popularité auprès des consommateurs et la demande des transformateurs pour des oeufs est devenue de plus en plus forte. Pour approvisionner ces nouveaux marchés, il s'est avéré nécessaire pour l'OCCO d'allouer de nouvelles allocations de contingents aux provinces pour permettre la mise en place de poules additionnelles.

TABLEAU 5.1

Allocations annuelles accordées aux provinces, 1992 à 2002

Provinces	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	- 000 pondeuses -										
CANADA	**18 434**	**18 066**	**18 066**	**18 070**	**18 070**	**18 070**	**18 073**	**18 954**	**19 764**	**19 764**	**19 764**
Québec	3 068	3 007	3 007	3 007	3 007	3 027	3 028	3 209	3 481	3 487	3 487
Ontario	6 944	6 805	6 809	6 821	6 821	6 823	6 823	7 127	7 406	7 406	7 406
Provinces de l'Atlantique	1 685	1 652	1 652	1 610	1 610	1 581	1 579	1 609	1 656	1 656	1 656
Provinces de l'Ouest	6 737	6 602	6 598	6 632	6 632	6 639	6 643	7 008	7 221	7 215	7 215

Note : Ces chiffres ne comprennent pas les contingents d'oeufs destinés à la transformation.

Sources : - Office canadien de commercialisation des oeufs, rapport annuel.
- MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques.

En 1998, suite à une baisse de l'estimation de la production d'oeufs des poules non visées par un contingent par Statistique Canada, l'OCCO a alloué une allocation de 323 000 poules à toutes les provinces pour compenser la baisse de leur production non réglementée. De plus, suite à un accord entre les offices provinciaux, l'OCCO a alloué une allocation additionnelle de 430 000 poules dont le partage interprovincial s'est effectué, en principe, en fonction des critères de l'AFP. L'OCCO a aussi adopté un nouveau programme appelé «Produire aux fins de transformation». En vertu de ce programme, les provinces du Manitoba et de l'Ontario ont obtenu chacune un contingent de 200 000 poules pour l'année 1999. Enfin, l'OCCO a émis un «contingent pour le développement des marchés» de 500 000 poules au Manitoba pour le projet particulier d'une entreprise de transformation.

En 2000, l'OCCO adoptait une entente sur l'allocation des contingents (Entente de St-Andrews). En vertu de cette entente, l'OCCO établit d'abord, à partir des besoins du marché des oeufs de table, si une augmentation de l'allocation nationale est nécessaire et

celle-ci doit être d'au moins 100 000 poules. Si une augmentation de l'allocation nationale est requise, la méthode d'allocation des contingents aux provinces comporte deux volets : 50 % de l'augmentation est alloué à toutes les provinces au prorata de leur part respective du marché (soit 17,5 % pour le Québec); l'autre 50 % est alloué selon une formule spécifique aux provinces dont le ratio provincial «nombre de poules/population» est inférieur au ratio national (c'est le cas du Québec). L'application de cette méthode d'allocation permet au Québec d'obtenir 41 % de la croissance des allocations au Canada. En 2000, l'OCCO a alloué 810 274 poules aux provinces en appliquant les dispositions de l'Entente de St-Andrews.

L'Entente permet aussi à l'OCCO d'allouer selon des règles spécifiques, à la demande d'un office provincial, un «contingent d'oeufs destinés à la transformation». Cependant, le prix payé au producteur pour ces oeufs est inférieur au prix du marché. Jusqu'à maintenant, des allocations totales de plus d'un million de poules ont été allouées à cinq provinces. En 2001, l'OCCO a alloué 100 000 poules à la Colombie-Britannique et au Québec ainsi que 200 000 à la Saskatchewan, au Manitoba et à l'Ontario. En 2002, l'Ontario a obtenu une allocation additionnelle de 300 000 poules en vertu de ce programme.

L'allocation annuelle au Canada a augmenté de 9,2 % entre 1998 et 2002, s'élevant à 19,7 millions de poules cette dernière année (tableau 5.1). Durant cette période, c'est l'allocation du Québec qui a connu la plus forte croissance au Canada, soit 15 % comparativement à 8,5 % pour l'Ontario et les provinces de l'Ouest et 5 % pour les provinces de l'Atlantique. Toutefois, en tenant compte des contingents d'oeufs destinés à la transformation et des contingents pour le développement des marchés, la croissance des allocations totales devient : Québec et Ontario 17 %, provinces de l'Ouest 23 %.

5.2 La production

Entre 1992 et 2002, la production canadienne d'oeufs de consommation est passée de 414 millions à 500 millions de douzaines, soit une croissance de 20,6 % (figure 5.1). Durant cette période, la production du Québec est passée de 68,2 millions à 85,8 millions de douzaines, soit une hausse de 26 %. Le Québec a ainsi augmenté sa part du marché canadien à 17,16 %, comparativement à 16,47 % au début de la période.

FIGURE 5.1

Production d'oeufs de consommation au Canada, 1992 à 2002

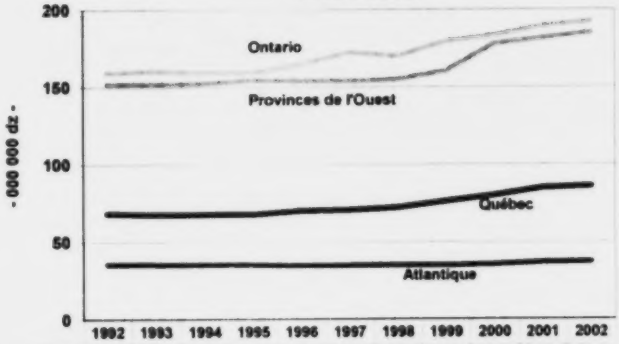

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Atlantique	35,5	35,3	35,2	35,1	34,5	34,9	34,9	34,9	35,4	36,7	37,1
Québec	68,2	67,4	67,6	67,8	69,8	70,4	71,9	76,1	79,8	84,7	85,8
Ontario	159,3	160,5	159,3	159,5	164,6	172,6	169,9	179,6	183,3	189,6	192,3
Provinces de l'Ouest	151,9	151,9	152,4	154,5	153,9	154,0	154,8	160,5	177,8	181,6	185,1

Sources - Statistique Canada, Production de volaille et oeufs, cat. 23-202
- MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques

En Ontario, la production a connu une croissance de 21 % mais sa part du marché canadien est demeurée inchangée. Dans les provinces de l'Ouest, la production totale s'est accrue de 22 % et le Manitoba est la seule province qui a augmenté sa part de marché (3 %).

5.3 Les entreprises et la répartition régionale de la production

La production d'oeufs au Québec s'est fortement concentrée au cours des 10 dernières années. Le nombre de détenteurs de quota de production est passé de 158 à 109, soit une diminution de 31 % et le quota moyen par détenteur est passé de 19 192 à 31 801 pondeuses (tableau 5.2). En 2002, les entreprises détenant entre 20 000 et 50 000 pondeuses représentaient 40 % de la production et celles détenant plus de 50 000 pondeuses, 45 %. En 1992, ces proportions étaient de 65 % et 7,3 % respectivement.

TABLEAU 5.2

Répartition des détenteurs de quotas selon différentes tailles d'entreprises au Québec, 1992 et 2002

Strate de production *(nombre)*		Moins de 1999	2 000 à 4999	5 000 à 9999	10 000 à 19999	20 000 à 49999	50000 et plus	Total
1992	Détenteurs *(nombre)*	7	13	35	39	60	4	158
	Part relative (%)	4,4	8,2	22,2	24,7	38,0	2,5	
	Quotas détenus *(poules)*	8 411	48 966	249 916	539 681	1 965 416	220 075	3 032 465
	Part relative (%)	0,3	1,6	8,2	17,8	64,8	7,3	
	Quota moyen *(poules)*	1 202	3 767	7 140	13 838	32 757	55 019	
2002	Détenteurs *(nombre)*	4	5	10	30	45	15	109
	Part relative (%)	3,7	4,6	9,2	27,5	41,3	13,8	
	Quotas détenus *(poules)*	4 328	15 588	68 821	443 254	1 385 668	1 548 672	3 466 331
	Part relative (%)	0,1	0,4	2,0	12,8	40,0	44,7	
	Quota moyen *(poules)*	1 082	3 118	6 882	14 775	30 793	103 245	

Sources : - Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.

Les quotas de production, qui constituent un droit de produire selon des conditions prédéterminées, ont acquis une valeur considérable au cours de la période considérée. Selon les données de la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec, le prix du quota d'oeufs de consommation a augmenté continuellement et la hausse s'est accélérée fortement ces dernières années. Après avoir augmenté de 28 $ à 44 $ par poule de 1992 à 1997, le prix moyen des quotas a augmenté de 268 % entre 1997 et 2002 alors qu'il atteignait 118 $ par poule. La valeur du quota moyen par détenteur est donc passée d'environ 500 000 dollars en 1992 à 3,7 millions de dollars en 2002. La valeur marchande des quotas de tous les détenteurs du Québec est maintenant estimée à plus de 400 millions de dollars.

Les prix élevés des quotas soulèvent certaines préoccupations dans le secteur, notamment parce qu'ils rendent difficile l'établissement de nouveaux producteurs et l'expansion des entreprises, augmentent l'endettement et le niveau de risque des entreprises.

Selon les données consignées dans la Fiche d'enregistrement 2000 du MAPAQ, les exploitations agricoles déclarant la vente d'oeufs comme principale source de revenus (supérieure à 34 % des revenus totaux), comptent 261 emplois à temps plein et 462 emplois à temps partiel. Étant donné que plusieurs producteurs d'oeufs sont impliqués dans d'autres activités agricoles, cette main-d'oeuvre peut être affectée à d'autres types de production.

La production d'oeufs est concentrée dans trois régions qui représentent 74 % de toute la production québécoise. Ces régions sont la Montérégie (31 %) Chaudière-Appalaches (22 %) et le Centre-du-Québec (20 %) (figure 5.2).

FIGURE 5.2

Production régionale d'oeufs de consommation au Québec, 1993 et 2000

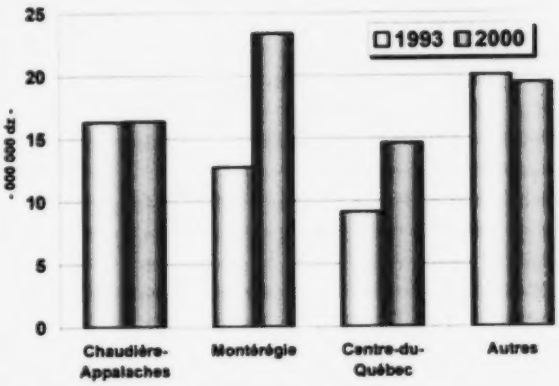

Source : - MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques, Profil des exploitations agricoles, édition 1993 et 2000

5.4 Le coût de production et les prix aux producteurs

De par son autorité, chaque office provincial fixe le prix aux producteurs pour les oeufs produits dans sa province en se servant, entre autres, de la formule du coût de production telle qu'elle est établie par l'Office canadien et des prix qui ont cours dans les provinces voisines.

L'OCCO calcule mensuellement le coût de production (CDP) dans toutes les provinces canadiennes en tenant compte de l'évolution des coûts provinciaux occasionnés par l'achat des poulettes et de la moulée ainsi que des coûts de la main-d'oeuvre. Pour ce qui est des frais généraux, de l'amortissement et de la rémunération du capital, ils sont considérés les mêmes pour toutes les provinces. À ces coûts, on ajoute les prélevés uniformes dans toutes les provinces, soit le prélevé administratif national et provincial et le prélevé pour l'exploitation du Programme de produits industriels. Finalement, un élément d'ajustement consiste à appliquer un facteur de conversion au coût de production des oeufs de toute catégorie pour permettre de déterminer le coût de production des oeufs de calibre A gros.

Le coût de production annuel moyen des oeufs de catégorie A gros au Québec a augmenté de 34 % entre 1993 et 2002, passant de 1,13 à 1,52 $ la douzaine (tableau 5.3). Selon les données pour 2002, le CDP au Québec a été égal à celui de l'Ontario et inférieur à ceux du Manitoba et de la Saskatchewan de deux et quatre cents respectivement.

TABLEAU 5.3

Coût de production des oeufs de catégorie A gros pour certaines provinces, juillet 1993 et novembre 2002

Secteur	1993				2002			
	QUÉ	ONT	MAN	SAS	QUÉ	ONT	MAN	SAS
	- $/dz -				- $/dz -			
Poulettes	0,17	0,21	0,17	0,17	0,17	0,21	0,20	0,19
Moulée	0,40	0,33	0,31	0,36	0,47	0,42	0,46	0,49
Main-d'oeuvre	0,19	0,20	0,18	0,20	0,24	0,24	0,23	0,23
Autres postes[1]	0,38	0,40	0,42	0,41	0,65	0,65	0,65	0,65
Coût total	1,13	1,13	1,08	1,13	1,52	1,52	1,54	1,56

(1) Les autres postes comprennent les prélevés, l'amortissement, les frais généraux, l'intérêt sur la dette, le rendement du capital et un facteur de conversion à la catégorie A gros.

Sources - Office canadien de commercialisation des oeufs.
- MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques.

Durant cette période, les coûts de l'alimentation et de la main-d'oeuvre ont augmenté de 18 % et 26 % respectivement. Le coût des poulettes n'ayant pas augmenté, ce poste représente une proportion moindre du coût total (11 % par rapport à 15 % en début de période). C'est au niveau des autres postes que l'augmentation des coûts a été la plus importante (71 %) notamment en raison de la hausse des prélevés. Les prélevés compris dans le CDP, qui sont de 27 cents la douzaine en 2002, ont plus que doublé durant la période. Cette hausse s'explique par l'augmentation du coût du financement du Programme de produits industriels. Ce chiffre ne comprend pas le prélevé provincial pour l'administration du système de commercialisation qui varie d'une province à l'autre. En tenant compte de ce prélevé provincial, le prélevé total en vigueur au Québec en 2003 est de 29,1 cents, soit celui le plus bas au Canada. Le prélevé total en vigueur en Ontario (37 cents) est un des plus élevés au Canada. Le niveau élevé des prélevés soulève des préoccupations au sein de l'industrie car il aurait atteint un seuil critique.

Au Québec, le prix payé aux producteurs est fixé par la FPOCQ. Ceux-ci obtiennent le même prix pour leurs oeufs, peu importe qu'ils soient vendus pour le marché de table ou de transformation. Le prix des oeufs de catégorie A gros a augmenté de 29 % entre 1992 et 2002. Le prix payé aux producteurs du Québec a été supérieur de 3 cents à celui de l'Ontario (figure 5.3).

FIGURE 5.3

Prix payé aux producteurs d'oeufs de consommation, 1992 à 2003

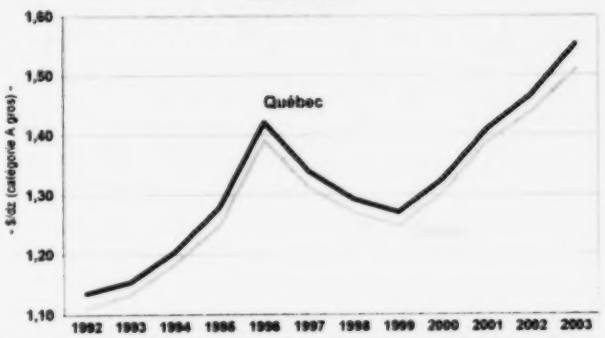

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Québec	1,14	1,15	1,20	1,28	1,42	1,34	1,29	1,27	1,32	1,41	1,47	1,55
Ontario	1,11	1,13	1,18	1,25	1,39	1,31	1,27	1,25	1,30	1,39	1,44	1,51

Sources - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Marché de la volaille
- MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques

5.5 Les recettes monétaires

Les données statistiques sur les recettes monétaires en provenance du marché proviennent de Statistique Canada. Selon ces données, les recettes monétaires au Canada se sont accrues de 3,7 % par année, passant de 390,7 millions de dollars en 1992 à près de 560 millions de dollars en 2002, une hausse de 43,4 % (Annexe 3). Durant cette période, les recettes monétaires au Québec ont connu la plus forte croissance au Canada (76 %), passant de 64 millions de dollars à plus de 113 millions de dollars, soit une hausse moyenne de 5,8 % par année (figure 5.4).

Cette augmentation de la valeur des ventes est attribuable à la hausse des prix et de la production qui ont affiché une croissance de 29 % et de 26 % respectivement au cours de cette période. Toutefois, Statistique Canada a procédé récemment à une révision des données sur les recettes monétaires en 2002 pour certaines provinces notamment le Québec. Les résultats de cette révision donnent une hausse de 15 % des recettes du Québec en 2002 comparativement à 2001, et de seulement 3 à 5 % pour les autres provinces. Le prix moyen de vente des oeufs servant au calcul des recettes a été révisé à la hausse pour le Québec mais, comme cela n'a pas été fait pour plusieurs autres provinces, leurs recettes sont sous-évaluées. C'est pourquoi il faut tenir compte de ce fait dans la présente étude.

FIGURE 5.4

Recettes monétaires des producteurs d'oeufs de consommation, Canada, 1992-2002

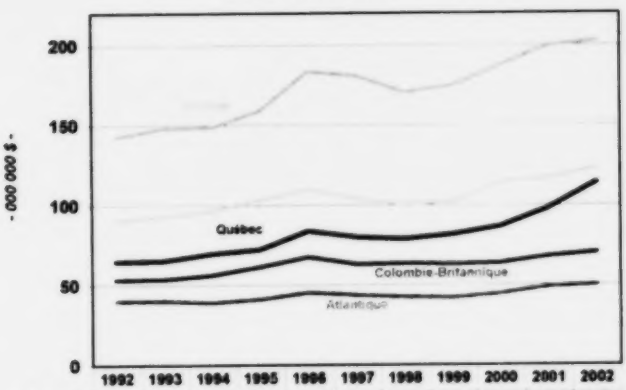

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Atlantique	40,0	40,3	38,9	40,9	45,3	43,3	42,4	41,8	44,4	48,8	50,0
Québec	64,6	65,2	69,6	72,0	83,5	79,8	78,6	81,4	88,4	97,8	113,9
Ontario	142,5	148,3	148,9	158,9	183,4	180,9	170,7	174,7	187,3	199,6	202,7
Prairies	90,4	92,8	96,4	103,1	110,1	103,8	100,3	102,2	114,1	117,1	123,3
Colombie Britannique	53,2	53,7	56,2	61,1	67,3	62,7	63,5	62,8	63,6	67,6	70,1

Sources : - Statistique Canada
- MAPAQ, Direction des études économiques et d'appui aux filières

L'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré une augmentation de la valeur de leurs ventes au rythme de 3,6 % et de 2,8 % par année. Pour leur part, les provinces des Prairies et les provinces de l'Atlantique ont vu leurs recettes croître de 3,1 % et de 2,3 % par année respectivement.

Le Québec a augmenté sa part relative des recettes monétaires dans le total canadien passant de 16,5 % à 20,3 % entre 1992 et 2002, alors que celle de l'Ontario est restée presque stable à environ 36,2 %.

Au Québec, plusieurs entreprises de production d'oeufs sont aussi impliquées dans d'autres activités agricoles telles que le porc, la volaille et le lait. Les revenus provenant de ces activités sont très importants car ils s'élevaient à plus de 100 millions de dollars en 2000.

CONCLUSION

L'entrée en vigueur de l'ALENA et de l'Accord de l'OMC a nécessité d'importants ajustements au fonctionnement des systèmes canadiens de gestion de l'offre. Les producteurs d'oeufs de consommation ont apporté des modifications majeures à leurs systèmes d'allocation pour mieux répondre aux besoins des marchés canadiens.

La demande globale d'oeufs a connu une hausse appréciable ces dernières années en dépassant les 110 millions de douzaines en 2002. La forte croissance de la demande d'oeufs transformés, observée depuis plusieurs années pour répondre au marché de la transformation alimentaire, a contribué à la remontée de la consommation. La production d'oeufs a connu une croissance significative depuis cinq ans pour mieux répondre à la progression des marchés. Le taux de croissance de l'industrie des oeufs du Québec a été supérieur à celui de l'ensemble du Canada. Par conséquent, le Québec réalise une part plus importante de la production canadienne d'oeufs. Le développement de l'industrie devra se poursuivre dans un environnement de plus en plus concurrentiel et dans un contexte d'ouverture des marchés à l'échelle mondiale. Au cours des prochaines années, les intervenants de l'industrie devront relever de nombreux défis.

Un des défis à relever dans le cadre de la politique de gestion de l'offre consiste à créer des liens entre les producteurs et les autres partenaires de l'industrie pour que les intérêts de tous ces intervenants soient protégés et que les possibilités de croissance sur tous les marchés soient optimisées.

C'est dans ce contexte que s'est tenu, le 10 décembre 2003, le «Forum de planification stratégique» du secteur des oeufs de consommation. Cet événement était un exercice de planification stratégique visant à définir un nouveau plan collectif de développement de l'industrie du Québec. Les intervenants impliqués dans ce forum sont les représentants de tous les maillons de la Filière : producteurs, classificateurs, transformateurs, transporteurs, fabricants d'aliments, distributeurs alimentaires, gouvernement provincial.

Le but du forum était de dégager une vision d'ensemble des principaux axes de développement en identifiant les enjeux, les objectifs et les moyens d'action s'y rattachant. Parmi ces éléments, mentionnons : la nécessité de mieux connaître les marchés; d'optimiser la rentabilité financière et de renforcer la compétitivité des entreprises du secteur des oeufs; de favoriser le maintien et le développement de l'industrie dans le respect de l'environnement; d'assurer l'innocuité et la qualité des oeufs et de leurs produits dérivés; d'augmenter la consommation des oeufs en coquille; de mettre en oeuvre le programme de certification du programme d'assurance-qualité chez tous les producteurs ainsi que chez les entreprises en amont et en aval de la production.

Les intervenants de l'industrie vont mettre en place, au cours de 2004, un groupe de travail responsable de la mise en oeuvre du nouveau plan stratégique de développement de la Filière des oeufs de consommation.

Direction des politiques commerciales
et intergouvernementales

Ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation
Québec